

Caisse de compensation Swissmem

Votre prestataire dans le domaine des assurances sociales

La Caisse de compensation Swissmem, en tant que caisse de compensation des associations de Swissmem et de Swiss Medtech active dans toute la Suisse, est votre centre de compétence en matière de l'AVS/AI/APG et d'allocations familiales.

Qu'est-ce qui caractérise la Caisse de compensation Swissmem?

Orientation client	Spécificité sectorielle et spécialiste pour des cas complexes
	Domaine international / ALPS: émission rapide d'attestations de détachement et conseils ainsi que formations individuels et compétents
	Rentes: exposés sur les rentes (obligation de cotiser et droit à la rente) / Interlocuteur pour toute question sur l'AVS21
	Communication/Information: renseignements via newsletters régulières, webinaires sur divers thèmes de l'assurance sociale
Numérisation	Processus numériques et plateforme client «connect», moderne et 7/24
	Frais administratifs bas, indépendants de la masse salariale, taux de cotisation CAF inférieurs à la moyenne
Qualité & efficacité	Temps de traitement et de réaction rapides et bonne disponibilité
	Certification ISO depuis plus de 20 ans

Nos taux actuels de frais administratifs AVS/AI/APG* valables du 01.01.2024

* en % des cotisations AVS/AI/APG

Catégorie	Taux	Déclaration de salaires annuelle	Traitement des alloc. familiales*	Procédure de décompte
Basic ¹	0.50%	-	-	-
«connect» ²	0.20%	Électronique (ELM / connect)	au moins 66% via «connect»	-
«connect plus» ³	0.18%	Électronique (ELM / connect)	au moins 90% via «connect»	par acomptes

¹ pas ou peu d'utilisation numérique

² Utilisation numérique moyenne

³ Utilisation numérique maximale

* **Traitement des allocations familiales :**

- Demande d'allocations familiales
- Modification des allocations familiales
- Attestations de formation

Important:

- Employeurs non affiliés à la caisse d'allocations familiales Swissmem: max. taux «connect»
- Les nouveaux affiliés/employeurs commencent avec le taux «connect» et sont évalués l'année suivante

Caisse d'allocations familiales

- L'adhésion à la Caisse de compensation Swissmem inclut également la gestion des allocations familiales
- Synergies maximales
- Option individuelle de «délégation aux bénéficiaires»
- Les taux de cotisation CAF varient selon les cantons
- Nos taux sont inférieurs ou au maximum identiques à ceux des caisses d'allocations familiales publiques cantonales
- Pour plus d'informations sur nos taux de cotisation CAF → Veuillez contacter la Division Cotisations

Changement de caisse

Avons-nous éveillé votre intérêt pour un passage à la Caisse de compensation Swissmem ? Alors veuillez contacter directement le service Cotisations pour clarifier les conditions d'un changement de caisse. Cela en vaut la peine !

Données de contact:

Caisse de compensation Swissmem
Division Cotisation
Pfungstweidstrasse 102
Case postale 42
8037 Zürich

Tel. 044 388 34 46
beitraege@ak-swissmem.ch

Swiss Medtech
Association Suisse de la Technologie Médicale
Freiburgstrasse 3
3010 Bern

Tel. 031 330 97 76
michelle.wuethrich@swiss-medtech.ch